

Communiqué de presse n°3 - 8 Juillet 2015**Réunion publique, sous forme de conférence-débat, en présence d'élus
Saint-Jorioz, Jeudi 16 juillet, 20h, salle des sociétés, 347 route du Laudon.**

Le 24 avril dernier, 13 Associations réunies dans le Collectif « Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien » signaient ensemble un courrier adressé à Monsieur le Préfet de la Haute Savoie pour l'alerter, en tant que représentant de l'Etat, sur les éventuelles incohérences des solutions retenues par la C2A et le Conseil Départemental en matière de transports sur l'axe Annecy- Faverges et leurs incompatibilités avec les objectifs du SCoT, les engagements de l'Etat et de l'Union Européenne, la Convention Alpine. Emmené par son homologue de la Savoie, Éric Jalon, Georges-François Leclerc a annoncé le 20 mai, dans un communiqué commun, l'« *installation du comité de suivi transports - environnement - qualité de l'air Savoie - Haute-Savoie* ».

Ce premier courrier a été suivi de lettres adressées aux Présidents des deux Exécutifs concernés leur demandant d'organiser une concertation publique sur le schéma multimodal des transports du bassin annécien à l'horizon 2030 , sur la base des études par eux diligentées, eu égard aux conséquences de leurs choix sur l'aggravation de la congestion des rives Ouest et Est du lac, la santé des habitants et les finances publiques. Le 4 mai, le Président de la C2A, Jean-Luc Rigaut, Maire d'Annecy, a répondu à notre courrier, en apportant des éléments de réponse et en disant son « *opposition totale à l'occupation de ces emprises (libérées par l'ancienne voie ferrée - NDLR-) pour un transport guidé* » alors qu'il n'a jamais été question dans les études de ses consultants de supprimer la voie verte, comme nous le lui avons fait remarquer. Il nous dit partager notre souhait « *d'une concertation publique apaisée et pluraliste* » pour laquelle il nous sera fait des propositions.

Nous restons en attente de la réponse éventuelle de Christian Monteil, Président du Conseil Départemental, qui aurait affirmé, il y a quelques jours, que « *le Conseil Départemental de la Haute Savoie s'engage en faveur du développement des transports en commun et de la réduction des impacts routiers sur l'environnement* ».

Première semaine de Mai, 700 élus du bassin annécien, Maires et Conseillers municipaux, Conseillers départementaux et Députés ont reçu une analyse complète sur la situation de leur territoire en termes de circulation routière (comptages CG 74), pollution et risques sur la santé (études OMS, InVS...) et sur les scénarii alternatifs proposés par les consultants de la C2A et du CD 74 (TTK-PTV,SYSTRA) avec leurs impacts positifs ou négatifs, l'importance de leurs coûts respectifs. Plusieurs élus nous avaient en effet dit l'ignorance dans laquelle ils étaient tenus du dossier dans sa globalité. Ils sont cordialement invités à la conférence de St Jorioz.

Le 5 juin le Collectif a saisi la Ministre de L'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie de la problématique locale en matière de mobilité pour tous, de déficit d'intermodalité des transports, de santé des habitants et de pollution de l'air, de protection d'un site exceptionnel et a sollicité le parrainage de son Ministère pour l'organisation du Grenelle du bassin annécien.

Plus rien, ni personne, ne devrait dès lors s'opposer à la tenue à Annecy, au 4^{ème} trimestre 2015 avant la COP 21 de Paris, pour laquelle plusieurs Maires de grandes villes organisent des travaux préparatoires et le font savoir, d'un débat pluraliste apaisé et documenté, d'un grand forum démocratique sur les transports et la qualité de l'air du bassin annécien. Les habitants du bassin annécien ont besoin de concertation et de vérité.

C'est pourquoi Le Grenelle organise une conférence - débat préliminaire le 16 Juillet à Saint-Jorioz, à laquelle sont invités les élus intéressés, les représentants de la société civile, la Presse et surtout les habitants, car il en va de leur qualité de vie, c'est-à-dire de leur santé et de leur cadre de vie. Pour un exercice local exemplaire de la démocratie.

Contacts Presse : Francis Courage, Bruno d'Halluin, Olivier Labasse.